Elever des chevrettes en race locale

Les races locales\* sont réputées pour leur rusticité, caractère qui se traduit aussi par une croissance des jeunes plus longue que dans les races sélectionnées et par une plus grande hétérogénéité des lots (variable selon les élevages, les races). On ne dispose pas toujours de références sur la croissance des jeunes. A titre d’exemple, en race pyrénéenne le poids moyen des chevrettes à la naissance approche les 3,5 kg ; à un mois, il est d’environ 8 kg, puis 13 kg à deux mois et 17 kg environ à 3 mois.

L’élevage sous les mères est majoritairement pratiqué au sein des races locales favorisant la croissance des jeunes et les familiarisant avec l’alimentation du troupeau adulte au travers du lait maternel, **un instinct maternel fort est d’ailleurs souligné par les éleveurs MC**. Néanmoins certains éleveurs utilisent l’allaitement « artificiel » (biberons, louves…) pour des raisons sanitaires et/ou économiques. Il n’est pas toujours évident de faire accepter la tétine aux jeunes lorsqu’ils ont déjà tété leur mère (dans ce cas, il est préférable de les mettre au biberon rapidement après la naissance).

L’âge de sevrage est variable d’un élevage à l’autre et bien sûr d’une race à l’autre. Il est possible à partir de 2 ou 3 mois **(pour certains éleveurs Massif central , le cap des 3mois est préférable )**si les jeunes atteignent un poids suffisant.**(au dessus de 17kg surtout si les chevrettes sont mises à la reproduction la première année)**

Dès leur plus jeune âge, les chevrettes doivent disposer d’un fourrage de très bonne qualité pour développer leur panse. Les systèmes d’élevage en races locales reposant sur le pâturage, les chevrettes doivent sortir dès que possible (vers 1 mois par exemple) pour découvrir le milieu et les plantes consommables, si possible avec leurs mères ou des adultes qui les éduqueront. Une attention particulière doit cependant être portée au parasitisme pour limiter l’infestation des jeunes qui impacte fortement la croissance. Ainsi certains éleveurs attendent 1 an avant la première mise à l’herbe, **et d’autres font le choix de réserver certaines parcelles aux chevrettes la première année pour éviter qu’elles ne soient sur-contaminées par les parasites des mères dans leurs prairies**

La question de l’âge de mise à la reproduction des chevrettes doit être étudiée : première mise bas à un ou à deux ans ? Tout dépend de leur croissance et du système d’élevage.**Pour certains éleveurs Massif Central, une chevrette ne sera pas saillie tant qu ‘elle n’ atteint pas les 27kgs** En cas de saillie dès la première année, il faut envisager de retarder un peu la mise à la repro pour leur laisser un à deux mois de croissance en plus et investir temps et énergie dans l’élevage des chevrettes pour les préparer au mieux. Une saillie trop précoce peut être préjudiciable pour leur croissance et pour leurs futures lactations. Ainsi, nombreux sont les éleveurs à attendre la deuxième année, privilégiant un développement en douceur de leurs animaux.

\* Chèvre Corse, Chèvre des Fossés, Chèvre du Massif Central, Chèvre des Savoie, Chèvre de Lorraine, Chèvre Poitevine, Chèvre Provençale, Chèvre des Pyrénées, Chèvre du Rove.